

Fondation « Centre d'Art Contemporain »

Genève

**RAPPORT
DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2013**

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la Fondation
Fondation « Centre d'Art Contemporain », Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) ainsi que le tableau de flux de fonds et le tableau de variation des capitaux de la Fondation « Centre d'Art Contemporain » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

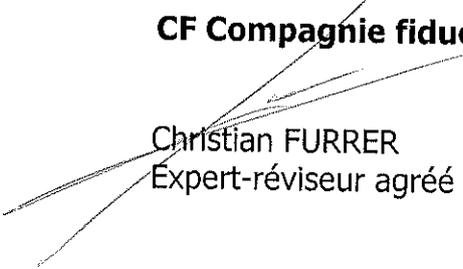
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que les tableaux de cash flow et de variation des fonds propres ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Genève, le 17 avril 2014 / 12 - 2

CF Compagnie fiduciaire de révision sa


Christian FURRER
Expert-réviseur agréé


Patrick MONNEY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
- Tableau de flux de fonds
- Tableau de variation des fonds propres

Fondation "Centre d'Art Contemporain"

Rapport des comptes

2013

Compte d'exploitation

2013

2012

Selon la méthode des coûts globaux	Annexes	CHF	CHF
A			
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Dons			
Donation Association Amis CAC		55'000	37'000
Total des dons		55'000	37'000
Ventes livres, catalogues		12'325	868
Ventes œuvres d'art		35'355	-
Atelier des enfants		18'500	17'120
Autres produits		17'764	3'405
Produits d'expositions (y.c. mécénat)		68'816	37'818
Sponsoring		-	66'624
Total des produits de facturation et autres produits d'exploitation		152'760	125'835
Total des recettes issues de dons privés et autres produits d'exploitation		207'760	162'835
VILLE DE GENEVE - Département de la culture et du sport			
Subvention financière		1'309'800	1'309'800
Mise à disposition des locaux (en nature)		378'344	378'344
Participation du Fond municipal d'art contemporain des frais de bâtiment		50'133	34'886
Total		1'738'277	1'723'030
Autres aides et dons affectés			
DIP Etat de Genève (Image-Mouvement)		-	20'000
Total des aides et dons affectés		-	20'000
Produits extraordinaires		1'398	2'246
Produits sur exercices antérieures			3'270
Total des produits extraordinaires et des produits sur exercices antérieures		1'398	5'516
A = TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1'947'434	1'911'381

Compte d'exploitation

2013

2012

B CHARGES D'EXPLOITATION**B0.0 Salaires et charges sociales**

Salaires bruts	632'847	673'481
Charges Sociales	132'750	141'360
Total des salaires et charges sociales	765'597	814'841

B1.1 = Charges d'expositions

Charges		
Charges d'expositions	447'875	359'086
Coût locatif des espaces mis à disposition par la Ville de Genève	378'344	378'344
Total des charges d'expositions	826'219	737'430

B1.2 = Charges Atelier des enfants et Médiation

Charges		
Atelier des enfants	30'731	14'760
Total charges atelier des enfants et médiation	30'731	14'760

B1.3 = (Frais généraux

Charges		
Frais de matériel et de bureau	14'030	14'445
Frais d'électricité	31'033	12'515
Frais de port	5'530	4'514
Frais de communication et d'impression	104'670	94'684
Maintenance parc informatique	16'662	8'204
Frais de téléphone	10'370	8'990
Honoraires fiduciaires et consultants ordinaires	14'713	48'053
Loyer gardiennage, frais de locaux et assurances	74'769	66'055
Frais de représentation et voyages	24'896	20'752
Autres frais	2'632	518
Amortissement	9'763	6'804
Total des frais généraux	309'069	285'533
Charges exceptionnelles	656	22
Charges sur exercices antérieures	66	6'722

Total des charges extraordinaires et des charges sur exercices antérieures	722	6'744
--	-----	-------

B = Total charges d'exploitation	1'932'337	1'859'308
---	------------------	------------------

C = Résultat intermédiaire 1	15'097	52'073
------------------------------	--------	--------

Compte d'exploitation

2013

2012

Résultat financier		
Produits financiers	337	608
Frais bancaires et instituts financiers	(1'024)	(2'010)
D1 = Total résultat financier	(688)	(1'402)
G = Résultat annuel	14'409	50'672
H = Attribution à la dotation complémentaire	(14'409)	(50'671.53)
I = Résultat annuel 2 (après attribution au capital)		

Bilan au 31 décembre**2013****2012**

	Annexes	CHF	CHF
ACTIFS			
Actifs circulants			
Liquidités		67'889	69'219
Débiteurs divers		17'440	81
Actifs transitoires		47'908	89'467
Total actifs circulants		133'237	158'767
Actifs immobilisés			
Dépôt de garantie		-	4'500
Œuvre de Liebeskind	2	225'022	225'022
Matériel de projection	2	9'761	7'170
Mobilier	2	18'529	-
Informatique	2	11'000	13'781
Stock (Saint-Gervais)	3	3'914	1
Total actifs immobilisés		268'226	250'473
TOTAL ACTIFS		401'463	409'240
PASSIFS			
Fonds étrangers			
Banques		-	32'272
Fournisseurs		20'111	17'664
Créanciers divers		48'909	56'480
Passifs transitoires		171'255	156'046
Dettes potentielle selon convention de subventionnement 2011-2014		-	-
Total fonds étrangers		240'275	262'462
Fonds propres			
Capital de dotation		10'000	10'000
Capital de dotation complémentaire		151'212	151'212
Résultats reportés		(14'434)	(65'105)
Résultat de l'exercice "acquis"		14'409	50'671
Total fonds-propres		161'188	146'778
TOTAL PASSIFS		401'463	409'240

Tableau de flux de fonds**2013****2012**

	CHF	CHF
Cash Flow		
Résultat de l'exercice	14'409	50'672
Amortissement	9'763	6'804
Cash Flow	24'172	57'476
Flux de fonds découlant de l'exploitation		
Débiteurs divers	(17'358,39)	7'090
Actifs transitoires	41'558,94	(17'574)
Fournisseurs	2'446,90	(41'850)
Créanciers divers	(7'571,47)	(10'092)
Passifs transitoires	15'210,05	122'206
A Total du flux d'exploitation	58'458	117'257
Flux de fonds découlant de l'investissement		
Actifs immobilisés	(27'515)	(16'504)
B Total du flux d'investissement	- 27'515	- 16'504
Flux de fonds découlant de financement		
Capital de dotation		100'752
C Total du flux de financement	-	-
Variation des liquidités pendant l'année		
Liquidités au 1er janvier	36'947	(63'805)
Liquidités au 31 décembre	67'889	36'947
Total modification des liquidités (cash)	(30'943)	(100'752)
D Total de la variation des liquidités	30'943	100'753

Tableau de variation du capital au 31.12.2013

	Fortune de dotation CHF	Fortune dotation complémentaire CHF	Résultats reportés CHF	Résultat de l'exercice	Total Fonds-Propres CHF
2012					
Balance au 1er janvier 2012	10'000	151'212 -	76'011	10'906	96'107
Mouvement sur la fortune de dotation	-	-	-	-	-
Mouvement sur la dotation complémentaire	-	-	10'907	(10'907)	0
Résultat de l'exercice	-	-	-	50'672	50'672
Du résultat reporté 2011 de CHF 76'011 une dette potentielle concernant la convention de subventionnement 2011-2014 serait due à l'état	-	-	-	-	-
Balance au 31 décembre 2011	10'000	151'212 -	65'104	50'671	146'778
2013					
Balance au 1^{er} janvier 2013	10'000	151'212 -	65'104	50'671	146'778
Mouvement sur la fortune de dotation	-	-	-	-	-
Mouvement sur la dotation complémentaire	-	-	50'672 -	50'671.84	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	14'409	14'409
Du résultat reporté 2012 de CHF 86'107 une dette potentielle concernant la convention de subventionnement 2011- 2014 serait due à l'état	-	-	-	-	-
Balance au 31 décembre 2013	10'000	151'212 -	14'432	14'408	161'188

Annexe 1 : Commentaires

1 - Forme juridique et but de l'organisation

La fondation "Centre d'Art Contemporain" est une fondation de droit privé au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse.

Son siège est à Genève, à l'adresse Rue des Vieux-Grenadiers 10, 1205 Genève

La fondation a pour but de

- Promouvoir et organiser des expositions et des manifestations ayant trait à la documentation, la recherche et l'expérimentation dans le domaine des arts visuels,
- créer un tissu d'échange culturels,
- organiser et gérer des manifestations et des expositions en collaboration avec des établissements et des instituts suisses et étranger,
- fournir dans la limite de ses ressources une aide matérielle aux artistes pour la création de leurs oeuvres,
- offrir la gratuité d'entrée au Centre d'Art Contemporain aux membres de l'Association des Amis du Centre d'Art Contemporain.

2 - Enregistrement

La fondation est enregistrée auprès du Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève, son autorité de surveillance.

Numéro IDE : CHE - 115.903.526

3 - Indications des actes et des règlements

Date des derniers statuts 30.06.2010

4- Organes dirigeants et durée de leur fonction (ainsi que le mode de signature)

Nom et prénom, origine et domicile	Fonctions	Modes de signature	Durée du mandat
Allounian Jean de France, à Genève	Membre président*	Signature collective à 2	Illimitée
Bernheim Eric de Radelfingen, à Chêne-Bougeries	Membre vice-président*	Signature collective à 2	Illimitée
Chardier Pierre-Louis de Genève, à Genève	Membre, trésorier*	Signature collective à 2	Illimitée
Cornu Renate, de Genève, à Genève	Membre*	Signature collective à 2 (1)	Illimitée
Gonzales Florenzano François-Xavier de Fribourg, à Genève	Membre*	Signature collective à 2 (1)	Illimitée
Alvarez Elvita de Genève, à Genève	Membre*	Signature collective à 2(1)	Illimitée
Cf Compagnie fiduciaire de révision SA (CH-660.0.166.991-7) (1) avec le président, le vice-président ou le trésorier * du conseil de fondation	Organe de révision		

5 - Personnes responsable de la gestion

La direction artistique avec appui du Conseil de Fondation

6 - Liens avec des organisations liées

Hospice général et OCE du Canton de Genève pour les emplois suivants : accueil, surveillance des expositions et partiellement maintenance technique.

7 - Annexes selon code des obligations selon article 959 CO	CHF	CHF
7.1 Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers	Néant	Néant
7.2 Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété	Néant	Néant
7.3 Dettes découlant de contrats de leasing supérieures à un an	Néant	Néant
7.4 Engagements conditionnels	Néant	Néant
7.5 Nombre et valeur des droits de participation (ou option) accordés aux membres de l'organe de direction ou d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs	Néant	Néant
7.6 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat	Néant	Néant
7.7 Evénements importants survenus après la date du bilan	Néant	Néant
7.8 Échéances des dettes à long terme portant intérêts	Néant	Néant
- Exigible dans les 1 à 5 ans		
- Exigible dans plus de 5 ans		
7.9 Honoraires de l'organe de révision		
- Honoraires pour les prestations de service en matière de révision	4'500.00	4'320.00
- Honoraires pour les autres prestations de service	0.00	0.00
7.10 Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles	Néant	Néant
7.11 Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	18'410.65	26'479.90
7.12 Emprunts obligataires émis par la société	Néant	Néant
7.13 Participations essentielles	Néant	Néant
7.14 Amélioration de résultat (dissolution de réserve latente)	Néant	Néant
7.15 Réévaluations	Néant	Néant
7.16 Actions propres	Néant	Néant
7.17 Capital-actions	Néant	Néant
7.18 Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque		
- Une évaluation des risques est faite par le conseil de fondation résumant		
7.19 Motifs de la démission de l'organe de révision	Néant	Néant
7.20 Nombre de collaborateurs (emplois plein temps en moyenne annuelle)	9	11
7.21 Autres indications prévues par la loi	Néant	Néant
7.22 Indications non prescrites par la loi	Néant	Néant

8 - Principes d'évaluation et de présentation des comptes

8.1 Présentation selon la SWISS GAAP

Les prescriptions de la Swiss GAAP RPC sont intégralement appliquées dès la constitution de la Fondation

8.2 Organisation comptable et financières

La comptabilité est tenue à l'interne et auditée par un Expert-réviseur Agréé.

Le rapport de performances est présenté par le Conseil dans un document séparé.

8.3 Règles d'amortissements

Amortissements linéaires sur 5 ans

9 - Fiscalité

La Fondation est exonérée, à partir de la période fiscale 2010 et pour une durée de dix ans des impôts sur le bénéfice et le capital selon la LIPM.

La Fondation est exonérée pour une durée illimitée au niveau de l'impôt fédéral direct.

10 - Organe de révision

L'organe de révision est Cf Compagnie fiduciaire de révision sa, 10, Place des philosophes, 1205 Genève

La société est agréée par l'Autorité de surveillance des réviseurs (ASR) en tant qu'Expert-réviseur agréé

11 - Rémunération du conseil de fondation

Le Conseil de Fondation n'a jamais eu de rémunération.

Annexe 2 : Amortissements**2013****2012**

CHF

CHF

Matériel de projection

Matériel de projection

Matériel de projection au début de l'exercice	19'411	19'411
Achats	4'930	-
Vente et sortie d'immobilisation	(12'242)	-
Solde Matériel de projection au 31 décembre	12'099	19'411

Fonds d'amortissement Matériel de projection

Fonds d'amortissement au début de l'exercice	(12'242)	(8'161)
Sortie d'immobilisation	12'242	-
Amortissements	(2'338)	(4'081)
Fonds d'amortissement au 31 décembre	(2'338)	(12'242)

Matériel de projection (valeur nette)**9'761****7'170**

L'acquisition faite en 2010 est amortie sur une durée de 5 ans, la première année pour un montant facilitant le calcul de l'amortissement pour les années suivantes.

Mobilier

Matériel de projection

Mobilier au début de l'exercice		
Achats	20'640	-
Vente		-
Solde Mobilier au 31 décembre	20'640	-

Fonds d'amortissement Mobilier

Fonds d'amortissement au début de l'exercice		-
Amortissements	(2'111)	-
Fonds d'amortissement au 31 décembre	(2'111)	-

Mobilier (valeur nette)**18'529****-**

Annexe 2 : Amortissements (Suite)

2013

2012

CHF

CHF

Informatique

Informatique au début de l'exercice	16'504	-
Achats	2'533	16'504
Vente et sortie d'immobilisations	(2'723)	-
Solde Matériel de projection au 31 décembre	16'314	16'504

Fonds d'amortissement Informatique

Fonds d'amortissement au début de l'exercice	(2'723)	-
Sortie d'immobilisations	2'723	-
Amortissements	(5'314)	(2'723)
Fonds d'amortissement au 31 décembre	(5'314)	(2'723)

Informatique (valeur nette)

11'000

13'781

L'acquisition faite en 2012 est amortie sur une durée de 3 ans, la première année pour un montant facilitant le calcul de l'amortissement pour les années suivantes.

Œuvre de Liebeskind

225'022

225'022

Cette œuvre monumentale a été reprise de l'Association du Centre d'Art et faisait partie de l'évaluation qu'avait effectuée en date du 26 novembre 2009 un expert agréé auprès de la chambre de commerce de Bruxelles. Son mandat consistait à valoriser l'ensemble des œuvres appartenant au Centre.

Annexe 3 : Stock

2013

2012

Stock

3'914

1

Stocks**3'914****1**

Stock matériel (Saint-Gervais)

1

1

Stock œuvres d'art de l'Association des Amis du Centre d'Art Contemporain

191

-

Stock Champagne restant de la Xmas Party

3'722

-

TOTAL Stock**3'914****1**

Annexe 4 : Convention avec la ville

Une convention de subventionnement pour les années 2011 - 2014 a été signée le 20 mai 2011 entre la ville de Genève et la fondation

Au terme de l'exercice 2014, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à ladite convention, le résultat cumulé des exercices 2011 à 2014 est réparti entre la Ville et le Centre selon la clé suivante :

- Si le résultat cumulé est positif, le Centre restitue à la Ville 85 % de ce résultat, sur demande du Département de la culture.
- Si le résultat cumulé est négatif, le Centre a l'obligation de combler ce déficit au cours de la prochaine période de quatre ans. La Ville ne versera pas de subvention extraordinaire pour combler ce déficit et ne sera pas responsable, d'une quelconque manière, des dettes du Centre.

Suite à un courrier du 04.04.2013 reçu de la direction du département de la culture et du sport, la perte réalisée par le Centre d'art Contemporain en 2010 est due à des charges exceptionnelles, liées notamment à la transformation de l'association en fondation. La perte est incluse dans le calcul du résultat cumulé.

Historique des résultats

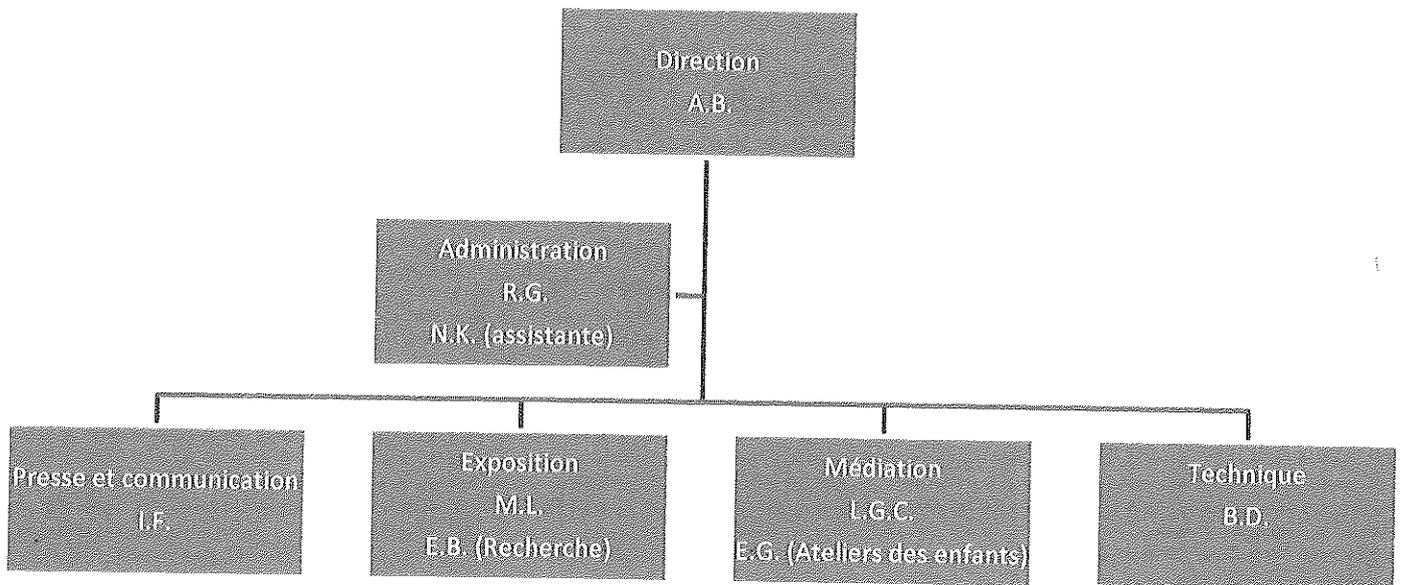
<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>TOTAL</u> <u>résultats</u> <u>cumulé 2010-</u> <u>2014</u>
-76011	10'906	50'672	14'409		- 24

Restitution "potentielle" 85%

Résultat acquis de manière définitive 15%

-	
-	24
-	24

Annexe 5 : Organigramme, personnes responsables de la gestion au 31.12.2013



A.B	Andrea Bellini (100 %)
R.G.	Régine Gorgerat (100 %)
N.K.	Nadia Kerkeni (80 %)
I.F.	Ines Flammarion (100 %)
M.L.	Maxime Lassagne (80 %)
E.B	Emilie Bujes (60 %)
L.G.C	Laura Györük -Costas (61.67 %)
E.G.	Estelle Germain (40 %)
B.D.	Benoît Delaunay (80 %)